

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF
DU CONSEIL DE QUARTIER**
Cœurs de Ville – Centre Ville
DU 7 Juin 2011 à l'antenne de secteur Gaston Lauriau

Présents : Kilani Benmebarek, Annick Boubounelle, Lynda Camus, Adeline Cerutti, Patrice Cieutat, Nicole Georget, Juliette Labaille, Emmanuel Loiret, Edouard Pascal, Guy Perinelli, Huguette Puttermilec, Hervé Rique, Sylvie Vager

Excusée : Roselyne Rollier

Présents Ville : Jérôme Pillon

Ordre du jour :

- Thème 1 :** Désignation d'un représentant du Conseil de Quartier pour la réunion de coordination des Conseils de Quartier du 8 Juin
- Thème 2 :** Désignation d'un représentant du Conseil de Quartier pour la Commission d'attribution de financements dans le cadre de l'enveloppe participative
- Thème 3 :** Validation et diffusion du compte-rendu de l'assemblée plénière du 17 Mai
- Thème 4 :** Diffusion de l'information
- Thème 5 :** Suites à donner à la plénière : quelles priorités, mise en place de commissions, mode de fonctionnement
- Thème 6 :** Ordre du jour de la prochaine réunion

Désignation :

- d'une animatrice de séance : Sylvie Vager
- d'une secrétaire : Adeline Cerutti

Thème 1

Prochaine réunion de la coordination des Conseils de Quartier : Mercredi 8 Juin
Sont désignées pour représenter le Conseil de Quartier : Juliette Labaille et Nicole Georget
Un compte-rendu sera présenté lors de la prochaine réunion du collectif.

Thème 2

La prochaine commission d'attribution de financements dans le cadre de l'enveloppe participative aura lieu le 29 Juin à 20h au PIC. Cette commission est constituée d'habitants et d'élus. Les projets (voir fiche projet) doivent être transmis pour le 15 Juin. L'enveloppe participative pour l'ensemble des Conseils de Quartier de la ville est de 300 000€ pour l'année. Les projets proposés visent à améliorer le cadre de vie et/ou favoriser le lien social dans les quartiers. Ils doivent émaner de groupes d'habitants ou d'associations. Ils sont présentés au Conseil de Quartier. Les Antennes de Quartier doivent en vérifier la faisabilité. Il est décidé en fin de réunion qu'il est prématuré d'effectuer cette démarche. Une demande pourra être présentée lors de la prochaine commission qui se tiendra en Septembre ou Octobre.

Est désigné pour participer à la commission : Hervé Rique

Thème 3

Le compte-rendu de l'Assemblée plénière est validé, il sera diffusé en copie cachée à toutes les personnes qui ont souhaité être tenues informées des activités du Conseil de Quartier.
Sylvie Baste le mettra également en ligne.

Thème 4

Une adresse mail a été créée. A ce jour Sylvie Baste en gère le fonctionnement.
Lynda Camus est désignée pour prendre le relai. Les informations seront transmises en copie cachée.

(Une adresse mail a été créée pour diffuser l'information relative au repas de quartier, elle sera fermée après que les contacts aient été exportés vers la messagerie du conseil de quartier.)

Une commission communication est créée : Lynda Camus et Emmanuel Loiret sont chargés de réfléchir à la diffusion de l'information (diverses propositions : mise en place d'une liste de diffusion, site, site commun à l'ensemble des conseils de quartier, facebook, my space...).

Thème 5 :

La participation des habitants lors de la plénière a été riche. De nombreuses pistes de travail ont été soulevées.

4 thématiques sont retenues :

- Transport et circulation
- Environnement et cadre de vie
- Aménagement et habitat
- Vivre ensemble et initiatives diverses

Il est décidé que chaque thématique fera l'objet d'une commission. Pour chacune des commissions ont été listés les points abordés par les habitants lors de la plénière (cette liste n'est pas exhaustive).

Les commissions se réuniront afin de repérer des priorités, définir un mode et un plan d'action. Chaque commission fera deS propositions lors de la prochaine réunion du collectif.

Tout comme les réunions du collectif, les groupes de travail en commissions reste ouvert.

Le rôle du collectif est rappelé : le Conseil de Quartier est une instance participative. Il ne s'agit pas de faire en lieu et place des habitants, mais bien d'inciter les habitants à participer. Il est question de l'intérêt collectif. Il s'agit de mettre en place des dispositifs qui permettent aux habitants de s'exprimer dans un premier temps, et d'agir.

Il est nécessaire également de montrer que le Conseil de Quartier peut agir, que le citoyen peut agir.

La diffusion de l'information est primordiale.

Commission « Transport et circulation » :	Guy Perinelli, Sylvie Vager, Hervé Rique, Kilani Benbarek, Edouard Pascual
--	--

- Plan de circulation
- Accessibilité des trottoirs aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes
- Sécurité aux abords des écoles
- Sécurité des passages piétons
- Zones de rencontre (20km/h) et Zones 30 : rue Pépin et rue de l'Eglise
- Problèmes liés au stationnement
- Nuisances occasionnées par les terminaux de bus
- Problèmes rue Franklin (bus sur aires de livraison, livraisons, bus RATP, circulation...)
- Régulation de la vitesse
- Dangers liés à la circulation des véhicules de la police
- Transports-circulation et commerces (espaces de livraison pour les commerçants, stationnement pour la clientèle)
- Stationnement des vélos
- Accès au parking de la Cité de l'Espoir
- Répartition Vélib' / vélos électriques
- Aménagement des pistes cyclables

➤ Envisager des arpentages (recensement, diagnostic)

Commission « Environnement cadre de vie » :	Lynda Camus, Patrice Cieutat, Nicole Georget, Sylvie Vager, Juliette Labaille
--	---

- Aménagement de l'espace public pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite
- Manque d'espaces verts
- Aménagement de lieux de convivialité
- Développement de mini-espaces verts de proximité
- Aménagement des squares
- Intervention du service Médiation au square Patriarche (dégradations, incivilités...)
- Aménagement du square de la rue de l'Eglise : proposition de partenariat avec une école de paysagisme (organisation de l'espace pour qu'il ne soit plus dégradé)
- Tags, dégradations
- Propreté
 - Installation de toilettes dans les rues
 - Ramassage des poubelles le soir (sortie de poubelles à 19h)
- Mise en place d'une charte de bonne conduite (il est rappelé que des arrêtés municipaux existent et ne sont pas appliqués, des verbalisations sont possibles)
- Disparition de la collecte des encombrants
- Nécessité de faire prendre conscience à la municipalité de la spécificité de ce quartier : qui est un lieu de fort passage, qui nécessite des moyens supplémentaires en termes d'entretien et de nettoyage

Commission « Aménagement et habitat » : Lynda Camus, Hervé Rique, Edouard Pascual

- Les Ilots (104 – rue de l'Eglise)
 - Passages non sécurisés, non éclairés la nuit
 - Aménagements pour renforcer la sécurité
 - Mise en place de marches exploratoires par la Maison des Femmes
 - Escaliers et cheminements dégradés
 - Dynamisation du quartier et développement des commerces en centre ville
 - Utilisation et/ou végétalisation d'espaces inutilisés
 - Devenir du jardin partagé de la Cité Myriam
 - La question du bâti fortement dégradé est posée
- Réalisation d'une cartographie

Commission « Vivre Ensemble et initiatives diverses » : Annick Boubounelle, Juliette Labaille, Patrice Cieulat, Emmanuel Loiret, Huguette Puttermilec, Adeline Cerutti

- Travail sur l'identité du quartier : travail d'enquête, interviews, collecte de documents (expérience menée à Aubervilliers)
- Organisation de temps de convivialité, de temps festifs, d'animations
- Manque d'affichage associatif
- Recensement des associations et des initiatives (en lien avec l'antenne de quartier)
- Mise en place d'un café associatif
- Comment les habitants peuvent-ils participer à la dynamique du nouveau quartier de la mairie, l'investir ? possibilité d'avoir un espace dédié ? (lieu intéressant du fait de la proximité du théâtre, du cinéma et des commerces)
- Autre lieu à investir : place Benoit Frachon/Aimé Césaire

Commission « Communication » : Lynda Camus, Emmanuel Loiret

(Voir plus haut)

Prochaine réunion :

Mercredi 15 Juin à 20h30 à l'Antenne de Quartier

Réunion des commissions.

Ordre du jour : élaboration par chaque commission d'un plan d'action qui sera proposé à la prochaine réunion du collectif.